



Numéro : 21

Juillet 2010



*Photo Jacques Saraben*

*Glycine (Wisteria sinensis) si généreuse en fleurs, couleurs et odeurs*

## NOS ANCÊTRES ALLOIS.

**C**ETTE étude est une approche de ceux qui pourraient être les anciens allois.

Il est difficile de déterminer les groupes ou les individus qui sont venus dans le sud du Périgord pour y demeurer ou simplement pour y passer.

En ce qui concerne la préhistoire, époque sans écriture par définition, les seules traces sont essentiellement les pierres taillées et polies, les grottes ornées, les gravures sur roche et les dépôts de pierres gravées.

Pour les débuts de l'histoire, en dehors de quelques écrits, ce sont les tombes et les noms de lieux ou de personnes.

### 1) LA PRÉHISTOIRE.

À Alles, des communications indiquent, dans la plaine, l'existence de gisements paléolithiques et néolithiques, montrant ainsi une présence humaine très ancienne. Mais c'est aux alentours de Alles que la présence effective de peuples sédentaires est établie.

### Gravettien : Cussac.

(Radical celtique cot ou coss : bois ou forêt).



*Hache taillée trouvée au Gers. (Collection particulière)*

## SOMMAIRE

### RUBRIQUE MÉMOIRE

**Nos ancêtres allois** par Michel ROBIN  
(Pages 2 à 4)

**Souvenirs de bals** par Norbert MARTY  
(Pages 6 à 8).

**Dans le mitan du lit, la rivière est profonde...** par Miton GOSSARE  
(Pages 18 et 19).

**Une demeure de caractère : La Pêchère** par Gérard MARTY (Pages 20 à 23).

### RUBRIQUE PASSION

**Le Félibrige** par Jean-Claude DUGROS (Pages 9 à 13).

### RUBRIQUE OCCITAN

**Del temps que lo bestium parlavan** par Gérard MARTY (Pages 14 e 15).

**Au temps où les bêtes parlaient** par Gérard MARTY (Pages 14 et 15).

**Louis DELLUC, encore** (pages 16 et 17).

### RUBRIQUE ACTUALITÉS

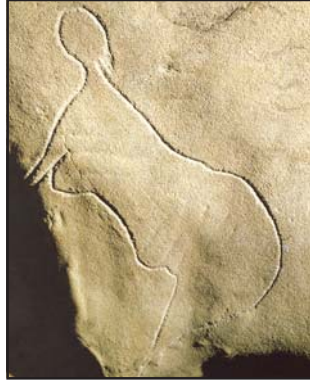
**Année jacquaire à Alles** (Page 13).

**Sur votre agenda** (Page 24).

La grotte a été découverte le 30 septembre 2000 par Marc Delluc du spéléoclub de Périgueux. Sur les parois de pierre s'entrelacent toutes sortes d'animaux mais aussi des silhouettes féminines.



ALLES (Le Gers)  
COLLECTION  
PARTICULIÈRE  
DE PETITES  
HACHES POLIES  
(Hauteurs = 9,5 ; 12 ; 8 cm)



**Cussac : silhouette féminine parue dans le "Journal du Périgord" de septembre 2001**

Au sol sept corps, antérieurs aux gravures, ont été trouvés dans des bauges à ours. Une datation large des gravures les fait remonter aux environs de 25 000 ans avant notre ère.

**Magdalénien : Limeuil** (mot gaulois, la clairière aux ormes).

Les parties avancées de l'éperon rocheux et les bords supérieurs de la conque, dite de la Font-Brunel, furent occupés au magdalénien ( de -15 000 ans à -10 000 ans).

En effet, en 1909, a été découvert par Léo Bélanger et le docteur Jean Rivière de Sors, un gisement de plus de 250 gravures sur pierres de l'âge du renne, sur le talus au-dessus de l'actuelle boulangerie.

L'étude a ensuite été confiée au docteur Capitan et à l'abbé Bouyssonie. Il a été montré que les magdaléniens, vivant sur la terrasse, jetaient sur la pente de la colline, avec les outils, les bois travaillés, les pierres gravées et les restes de cuisine.

Ces découvertes archéologiques enrichissent les musées de Saint-Germain-en-Laye et des Eyzies.

**2) L'HISTOIRE.**

**Au début de notre ère : les Nitiobriges.**



**Peuples du sud-ouest de la Gaule au 1<sup>er</sup> siècle avant J.C.**

(Extrait d'une carte de la Gaule, 1760 de J.B. Bourguignon d'Anville, 1697/1782 au musée de Rennes-le-Château)

Selon Strabon (géographe grec 58 avant J.C - vers 25 après J.C) le territoire des Nitiobriges se situait entre celui des Pétrocores (Périgueux) et celui des Cadurques (Cahors). C'était le même peuple que les Agenneuses dont Aggenum était la capitale. Ils appartenaient à la confédération des Arvernes.

**Au début du V<sup>e</sup> siècle : les Alains.**

Les Alains, peuple de cavaliers originaires du Caucase, envahirent la Gaule au début du V<sup>e</sup> siècle, ils passèrent en Espagne et furent vaincus par les Wisigoths. Allas-les-Mines et Alles en tirent certainement leur nom. D'ailleurs, Alles s'appelait Alani en 1353, forme latinisée d'Alanos, nom gallo-romain de ce peuple.

**Haut Moyen Âge (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle) : les Wisigoths.**

En juin 1905, à l'occasion de manœuvres, des militaires découvrirent, en faisant des terrassements, au lieu-dit la Bouygue, commune du Buisson, non loin du château de Ferrand, un sarcophage vide, sans couvercle, de dimensions très réduites, indiquant qu'il n'avait pu servir que pour un enfant ainsi que plusieurs sépultures en pleine terre dont un squelette de grande taille : 1,72 m environ.



L'orientation du cercueil (les pieds à l'est, la tête à l'ouest), la présence de deux bracelets en bronze argenté dont leurs extrémités étaient décorées de têtes d'animaux stylisés et de perles en verre de différentes couleurs ; tous ces détails indiqueraient une origine wisigothe avec une datation allant du V<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle. À cette époque les Wisigoths avaient établi leur royaume en Aquitaine en l'étendant jusqu'au Périgord.

#### **D'autres peuples.**

On ne peut se limiter à ces peuples. Bien d'autres, connus ou inconnus, sont venus dans le sud du Périgord.

**Les Romains** (1<sup>er</sup> siècle avant J.C - V<sup>e</sup> siècle).

Ils ont marqué les lieux en les nommant avec le suffixe *acum* (*ac* ou *at* en langue d'oc = domaine) ajouté à un nom de personne.

Exemple : Reilhac ou Reillac : domaine de Regulus, lieutenant de César.

**Les Alamans** ( vers 250 après J.C.)

Ils ont donné de nombreux noms de personne.

Exemples : Bertounesque : (berth-woulf) brillant et loup ;

Audibert : (alda - berth) vieux et brillant.

Et puis les Francs, les Suèves et tant d'autres !

Voici donc l'ébauche d'une étude des ancêtres des Allois. Elle devra être approfondie par des recherches ultérieures.

**Michel ROBIN**

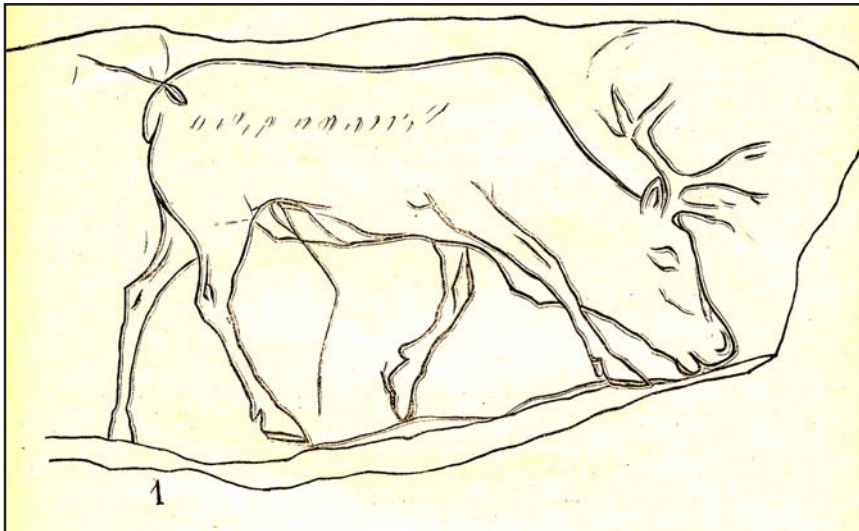
Secrétaire de l'Association "Jeunesse Alloise".

Sources :

- Bélanger : Limeuil, les Collectionneurs bergeracois - 2004.

- Congrès archéologique de France, Moulenq, Agen 1874.

- Le marquis de Fayolle et Lacombe : le cimetière du haut Moyen Âge, SHAP 1989.



*Dessin d'une des plaques calcaire trouvées à Limeuil et relevé par Capitan et Bouyssonie.*

## CONSTRUCTION D'UN PRESBYTÈRE À ALLES AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

*La construction de la maison presbytérale de la paroisse d'Alles décidée le 15 septembre 1744 a donné lieu à une nouvelle réunion à la porte de l'église en présence du notaire pour estimer le coût des matériaux.*

### **Devis estimatif des matériaux nécessaires pour la construction de la maison presbytérale de la paroisse d'Alles du 25 octobre 1744.**

Aujourd'hui 25<sup>ème</sup> jour du mois d'octobre 1744, après-midi, dans le bourg d'Alles et par devant la principale porte de l'église de la dite paroisse en Périgord régnant Louis par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre par devant moi, notaire royal soussigné en présence les témoins bas-nommés, les principaux de la dite paroisse assemblés ce jour ; présents maître Jean Verdié maître maçon plus Pierre Miremont maître charpentier habitants de la ville de Sarlat nommés d'office De Gully, en conséquence d'une ordonnance de monseigneur l'intendant pour procéder au devis estimatif de ce qu'il en coûterait pour construire et bâtir une maison presbytérale ensemble un petit chais pour y loger un peu de vin, du bois, du fourrage, et un cheval, et les dits habitants ayant requis les dits experts de procéder au dit devis estimatif ; ce qu'ils ont fait sur le champ et après avoir examiné en présence des dits habitants et en leur compagnie ce qu'il en coûtera pour la construction de la dite maison et autres bâtiments ou pour l'achat du fond sur lequel il doit être construit et porter les matériaux. Les dits experts nous ont rapporté qu'il faut une *quartonnée* ou environ du fond sur lequel les dits bâtiments seront construits qui coûtera, avec les frais du contrat contrôlé lot et vente et amortissements, la somme de deux cent quatre vingt livres ; qu'il faudra pour

construire la dite maison ou autre bâtiment ; six cents quartiers qui coûteront rendus sur place la somme de trois cents livres ; cent moellons qui coûteront rendus sur place la somme de quatre cents livres ; cinquante charges de chaux qui coûteront cent livres et quinze livres pour le sable ; qu'il faudra cent douze chevrons, cinquante six *soliveaux passantes*, soixante petits bois pour garnir les *crompes*, plus vingt six *soliveaux passantes*, les premières pour la maison, les secondes pour le bâtiment du dit chais, plus quatorze pièces de vingt pieds de longueur pour les salles, tous lesquels bois rendus sur la place coûteront la somme de mille deux cents livres, plus pour la *latefeuille* la somme de soixante quinze livres, plus pour la treille la somme de trois cent soixante livres, la dite treille rendue sur la place à raison de 20 livres *le milhier*, plus pour les clous des lattes et autres pour la charpente la somme de trente quatre livres, plus pour plancher le grenier et chambres de la dite maison au nombre de deux avec un petit vestibule la quantité de quatre cents planches de sept pieds de largeur qui coûteront rendues sur la place la somme de trois cents livres, plus pour les portes et les fenêtres en planche ou autre bois la somme de deux cents livres, plus pour les ferrures la somme de cent dix livres, plus pour les vitres la somme de cinquante livres, plus pour plancher le chais, faire les fenêtres et un portail deux cent planches de sept pieds de long qui coûteront, rendues sur place, la somme de cent cinquante livres, revenant le tout à la

somme de trois mille cinq cent septante quatre livres de quoi et de tout ci-dessus nous avons concédé acte en présence des sieurs Hellie et Pierre Doumenjou, habitants du village de Sors de la présente paroisse, témoins connus qui ont signé avec le dit Jean Verdié et plusieurs des principaux habitants et non le dit Pierre Miremont pour ne savoir de ce interpellé.

Signatures : Lacombe, Rafallias, Verdier, Laribien (?), Doumenjou, Doumenjou, Léonard Bessou, Habanes Doumenjou, notaire royal.

*Document relevé aux Archives Départementales de la Dordogne (Cote : 3 E 4628) et déchiffré par Arlette Vignal.*

---

### **SOUVENIRS DE BALS (suite).**

*Norbert MARTY, horticulteur en retraite a, dans sa jeunesse, animé les bals des environs. Il a vécu les bals clandestins pendant la dernière guerre. Dès la fin des hostilités, il a créé un orchestre pour faire face à l'explosion des bals qui accompagnaient obligatoirement les fêtes votives et drainaient toute une jeunesse avide d'amusements. Norbert a bien voulu confier au "Chalelh" quelques souvenirs de cette époque.*

#### **Bals au Coux.**



*Église du Coux*

**A**U COUX, les bals se tenaient dans un hangar à tabac vaguement aménagé pour accueillir un orchestre sur une estrade et doté d'un plancher sur lequel évolueront tant bien que mal les danseurs peu regardants sur le confort. En effet l'hiver, un vent plutôt frais pouvait s'insinuer à travers les planches disjointes et l'été, le soleil du mois d'août confinait les danseurs dans une touffeur qui se prolongeait tard dans la nuit.

Les bals avaient lieu le jour de la fête votive et le lendemain mais également les jours de foire qui amenaient à cette époque surtout des bœufs limousin de travail, quelques vaches et autres animaux plus petits selon la saison.

Ces bals étaient organisés par Petit Joseph qui tenait restaurant, un restaurant réputé pour ses fritures de poissons de la Dordogne car Petit Joseph était aussi pêcheur professionnel.

Les jours de bal au Coux nous étions nourris. Je me souviens encore de ce repas où sur la table, deux énormes plats de brochetons et de petites perches, frits et persillés à point par la femme de Petit Joseph qui était une cuisinière renommée. Quand j'y pense soixante ans plus tard, j'en ai encore l'eau à la bouche.

Ajoutons enfin que ces jours-là, il y avait aussi un rampeau, ce jeu de quilles où le hasard est aussi important que l'adresse et où les joueurs pariaient des sommes très élevées, surtout les jours de foire.

Ce jour-là, un brave paysan du côté de Bézenac avait vendu sa vache et rentrait tranquillement chez lui à bicyclette avec dans la poche l'argent de la vache en billets de banque car à ce moment-là, les chèques n'avaient pas cours chez nous.

Au moment de prendre, la route de Saint-Cyprien à La Faval, le voilà qui fait demi-tour et revient à la foire : c'était pour jouer au rampeau, deux ou trois coups seulement pour voir...

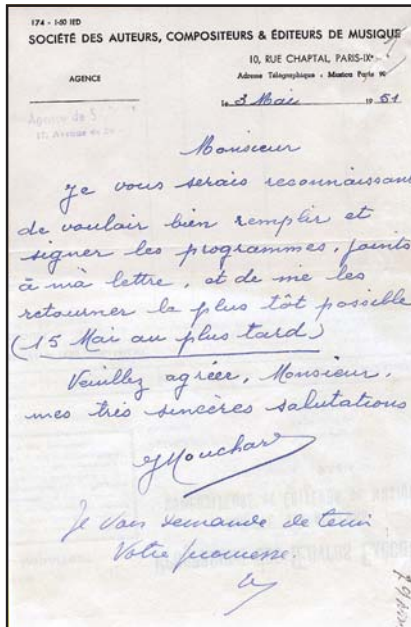
Les premiers tirs ne lui furent pas favorables mais il se dit qu'en insistant un peu il arriverait bien à faire tomber ces trois quilles et rafler toute la mise.

Il insista, insista encore mais toujours, au dernier moment, le boulet deviat et les quilles restaient debout. Dans ce diable de jeu il faut, pour continuer à jouer si l'on n'a pas fait tomber les trois quilles, doubler la mise qui est en jeu. Et notre homme qui ne comprenait pas que les dieux ne lui étaient pas favorables ce soir-là !

Ce n'était plus la passion du jeu qui l'animait mais la rage de forcer le destin et le besoin absolu de se refaire. Il se mit à jouer de plus en plus gros, ne doutant pas qu'il finirait bien par les renverser ces trois quilles ensorcelées ! C'est sans un sou et sans vache qu'il se dirigea vers sa bicyclette pour rentrer chez lui. Autour du rampeau, joueurs et spectateurs prirent soudain un air grave et gêné. Pris eux aussi dans le tourbillon du jeu, ils ne s'étaient pas rendu compte que l'homme venait de toucher le fond en perdant en quelques coups de boulet le fruit du travail de toute une année à la ferme. En le voyant partir sur son vélo, joueurs et spectateurs baissèrent instinctivement les yeux, n'osant imaginer l'arrivée de l'homme dans son foyer vers le milieu de la nuit.

Il faut dire qu'au Coux se réunissaient les joueurs les plus passionnés. J'ai vu, les soirs de bal, alors qu'en fin d'après-midi, danseurs, curieux et musiciens profitaient du souper pour prendre un peu de repos, les joueurs de rampeau poursuivre des parties acharnées.





Sans abandonner la partie, ils frappèrent à la fenêtre du restaurant pour obtenir une assiette de soupe qu'ils consommaient debout entre deux coups de boulet. Une passion que je n'arrivais pas à comprendre.

Cette année-là, la foire du Coux se déroulait la veille de la fête votive. Il y avait deux orchestres : nous-mêmes dans le hangar de Petit Joseph et l'orchestre Roger dans une salle face à l'église.

En fin d'après-midi, les danseurs se faisant moins nombreux, je décidai d'aller faire un tour chez le confrère. Bien entendu, au guichet, selon une tradition établie entre collègues, on me laissa entrer sans payer. Après un signe amical à Roger qui me le rendit, je restais un moment à écouter les musiciens quand survint un jeune homme qui dit à Roger :

- Demain pour la fête, Marty est chez Petit Joseph, on va avoir à faire à forte partie et je compte sur toi pour enlever le morceau.

### **La Sacem n'oubliait pas de rappeler les orchestres à leurs obligations**

Roger, sachant que j'avais forcément entendu, accusa le coup. Je compris que le lendemain nous aurions affaire à rude concurrence car Roger allait renforcer sa formation et disposait d'un de ces planchers ambulants qui bénéficiaient de l'attrait de la nouveauté.

Pendant, nous eûmes un énorme succès, le dancing avait fait le plein et l'ambiance était devenue très chaude. Je ne veux pas dire pour autant que nous étions meilleurs que Roger qui était un accordéoniste de talent. Mais nous avions avec nous un champion du banjo et mon père dont le saxophone développait une puissance sonore peu commune.

Pas rancunier, Roger vint nous rendre visite le soir, avec le reste de son orchestre qu'il nous présenta. Il m'étonna quand il me posa la question suivante :

- Mais qui était à la trompette ?

Je fus assez fier de lui répondre :

- Nous n'avons pas de trompette, c'est mon père au saxo !

**Norbert MARTY**

À suivre.



## LE FÉLIBRIGE

Jean-Claude Dugros, Majoral du Félibrige, enseigne l'occitan au collège de Neuvic et dans les ateliers pour adultes de Bergerac et de Mussidan, traducteur en occitan des œuvres d'Eugène Le Roy : "Le Moulin du Frau" (2007) et "La damnation de St Guynefort" (2010) ainsi que de Claude Seignolle : "L'âpre verdure des légendes" (2010) qui regroupe les traductions déjà parues en 2004 et 2005. Il a bien voulu retracer pour "Lo Chalelh", l'histoire du Félibrige qui a redonné vigueur et rigueur à notre langue.

« Sian tout d'ami galoi e libre,  
Que la Prouvènço nous fai gau ;  
Es nautre que sian li Felibre,  
Li gai felibre prouvençau ! »

(Nous sommes tous des amis gais et libres, / charmés par la Provence ; / nous sommes les félibres, / les gais félibres provençaux !) (*Armana prouvençau*, 1855).

LE FÉLIBRIGE est une association littéraire fondée le 21 mai 1854 par sept amis poètes, jeunes et insoucians, au château de Font-Ségugne, à Châteauneuf-de-Gadagne (13). Le but était très bien défini au départ : créer une association d'esprits choisis et sérieux qui ont la volonté et les compétences pour restaurer la langue et la littérature provençale. Cette renaissance est fondée sur la promotion académique d'une langue « châtiée » à travers de grands genres littéraires en substituant à une littérature jugée populaire une littérature de type savant

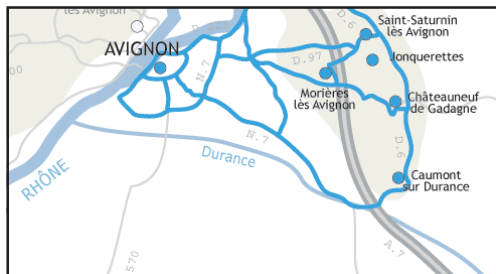
« entendant atteindre au même niveau d'exigence esthétique que la langue officielle » (Philippe Martel). Les félibres (et ensuite les occitanistes) se sont inscrits en rupture volontaire avec un héritage vivace de chansons et saynètes. L'ambition des premiers félibres, et notamment celle de leur inspirateur Frédéric Mistral, est de restaurer, défendre et promouvoir l'ensemble des langues du Midi de la France, soit une aire géographique située des Alpes aux Pyrénées, de Nice à Bordeaux, de Gap à Limoges, c'est-à-dire trente-deux départements.

Les sept amis choisirent un nom original et personnel : le Félibrige. Le terme « félibre » aurait été recueilli par Mistral auprès de vieilles femmes de son village qui l'utilisaient dans un vieux chant religieux, *l'Oraison de St Anselme*, dont le texte décrit : « ...avec les docteurs de la Loi, avec les sept Félibres de la loi ». Il aurait une origine hébraïque : « Li Sepher, libre de la lèi » se serait altéré dans la parole en « *Li set felibre de la lèi* ». Mais c'est aussi l'appartenance au champ lexical de « felibris » (de *felare*, « téter ») qui en faisant penser à « nourrisson », ou « novice », permet en un seul mot d'évoquer « les docteurs de la loi », « les nourrissons des Muses », et pourquoi pas « libres par la foi » (*fe* signifiant « foi », en occitan).

Etant donné qu'ils étaient eux-mêmes au nombre de sept, et qu'ils désiraient incarner la loi nouvelle de poésie, ils étaient donc « les docteurs de la loi » : les félibres.

Voici leur nom :

- **Théodore Aubanel** (1829-1886) : né et mort à Avignon, imprimeur libraire. Il reste placé entre Mistral et Roumanille dans



*Situation géographique*

l'opinion publique comme un des trois piliers du renouveau de la culture provençale.

- **Jean Brunet** (1823-1894) : né et mort à Avignon, peintre en bâtiment et vitrier. Poète mélancolique, Brunet était un utopiste, rêvant d'un Paradis terrestre.

- **Paul Giera** (1816-1861) : né et mort à Avignon, notaire, propriétaire du château de Font-Ségugne (il reste surtout connu comme l'hôte des fondateurs du Félibrige).

- **Anselme Mathieu** (1828-1895) : né et mort à Châteauneuf-du-Pape. Il laisse dans l'histoire l'image d'un poète exquis, qui, avec ses rythmes et ses rimes, portera un nouveau souffle sur la Provence.

- **Frédéric Mistral** (1830-1914) : né et mort à Maillane (13). Mistral a réhabilité la langue occitane en la portant aux plus hauts sommets de la poésie épique.

- **Joseph Roumanille** (1818-1891) : né à Saint-Rémy-de-Provence, mort à Avignon, professeur au collège de Nyons puis au pensionnat Dupuy d'Avignon où il se lia avec le jeune Mistral, correcteur à l'imprimerie Seguin, libraire-imprimeur à Avignon (1855). Il est le véritable Père du Félibrige. Roumanille laissera l'image d'un acteur essentiel dans le développement de la culture provençale.

- **Alphonse Tavan** (1833-1905) : né et mort à Châteauneuf-de-Gadagne (84), agriculteur. Il reste comme le poète du cœur du Félibrige.

Même si la date officielle de la création du Félibrige est le 21 mai 1854, certains félibres n'avaient pas attendu pour commencer à œuvrer dans le but d'une reconnaissance de la langue provençale. Dans ce rôle de regroupement, c'est Joseph Roumanille qui se montrera le plus actif.

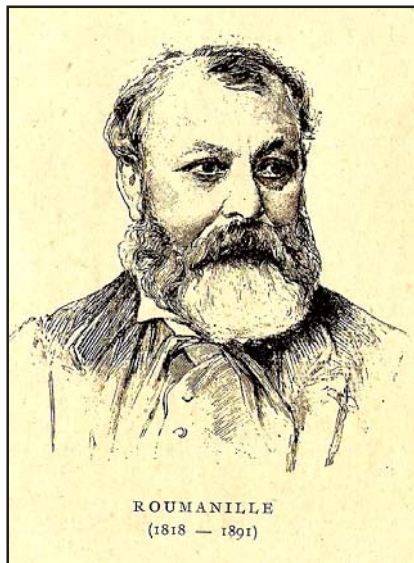


#### *Réunion à Font-Ségugne*

Pour cela, il suivit attentivement deux exemples : ceux de Brizieux, poète celtique militant pour sa Bretagne (en langue française uniquement), et surtout Jasmin qui lui, s'exprimait en dialecte languedocien. À partir de 1850, Roumanille, qui avait jusqu'alors participé à des tentatives de groupements divers et souvent de mauvaises qualités finales, dues en grande partie à la faiblesse des autres auteurs concernés, se lance dans un regroupement des poètes provençaux dans le souci de relever et d'épurer la langue provençale. Il parvient à publier en 1852 *Li Prouvençalo* recueil collectif, dans lequel les principes littéraires futurs de la nouvelle poésie provençale apparaissent. Dans ce recueil, on trouve tous les auteurs de langue d'oc, mais ceux qui ressortent du lot, seront les futurs félibres, avec notamment Roumanille, Aubanel et un certain Mistral, que l'on désignait déjà comme le poète de base de la future poésie provençale.

Ce recueil eut un véritable succès même si cette nouvelle orthographe déplut à certains collaborateurs et les divergences sur ce point se poursuivront plus tard.

Cependant, Roumanille se rendit compte qu'il fallait uniformiser certains points de grammaire et d'orthographe. Roumanille réunit tous les poètes provençaux en Arles, le 29 août 1852. Cette assemblée, alors appelée *Roumavàgi*, donna satisfaction et il fut décidé de se revoir l'année suivante. C'est en 1853 que la donne changea : Mistral, Aubanel, Roumanille dirent des vers en provençaux, mais c'est surtout un jeune paysan qui se fit remarquer : Alphonse Tavan, futur félibre. Au cours de ce second *Roumavàgi*, on se rendit compte qu'aucun accord ne pourrait être trouvé sur l'orthographe entre marseillais et avignonnais, les marseillais désirant trop vouloir tout contrôler. Chacun rentra alors chez soi, se jurant de ne plus revenir à cette assemblée !



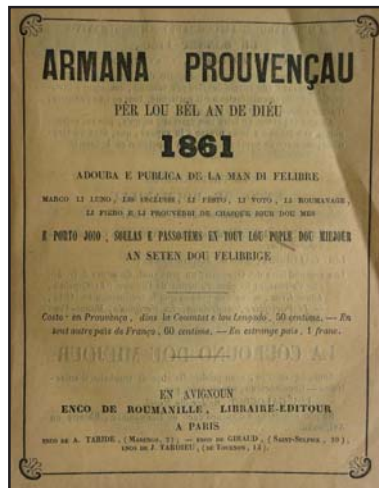
Après plusieurs réunions, au domicile des Giera puis dans la résidence d'été à Font-Ségugne, les compagnons décidèrent de fonder une association nouvelle, avec une poésie provençale nouvelle.

Roumanille et ses compagnons avignonnais comprirent alors qu'ils devraient travailler à part, à l'écart du reste des poètes provençaux, et surtout des marseillais. Cela sera la naissance du Félibrige, le 21 mai 1854 !

Le Félibrige fixa alors ses objectifs : restaurer la langue provençale en lui donnant une orthographe et une grammaire perdues par les longs siècles d'abandon. Les félibres comprirent rapidement que pour atteindre leur but, il ne suffirait pas de produire une langue épurée, de magnifiques poèmes, mais qu'il fallait aussi s'adresser directement au peuple auquel il fallait réinculquer les valeurs de la langue provençale. Les félibres rédigèrent un outil de propagande, à but non lucratif, sur une idée de Roumanille : *l'Armana provençau*. Cet almanach, entièrement rédigé en provençal, énonçait les prochaines manifestations, les fêtes, mais aussi et surtout contenait l'histoire de la Provence, afin d'instruire tous les provençaux de leur passé et de les initier à la littérature provençale.

Le premier almanach fut imprimé en 1855, en 500 exemplaires. Durant les premières années de *l'Armana*, aucun félibre ne signa de son nom, mais sous des pseudonymes : Mistral était le félibre de Bello-Visto (du nom d'une ferme dont il était propriétaire), Roumanille était le félibre di Jardin (son père étant jardinier à St Rémy), Aubanel était le félibre de la Miougrano (la Grenade, en référence au poème écrit en 1860), Jean Brunet celui de l'Arc-de-sedo (arc en ciel, par allusion à son métier de peintre), Paul Giéra le félibre *ajougui* (enjoué), Alphonse Tavan le félibre de l'Armado (il fit la campagne militaire de Rome). Pendant cinquante années, Roumanille et Mistral s'attachèrent à cet *Armana*.

Ils y fixèrent là les fondements de la nouvelle orthographe provençale. En effet, avant eux, l'orthographe provençale avait toujours été plongée dans un chaos total, même les troubadours marseillais n'avaient jamais réussi à trouver un accord. Roumanille et Mistral rejetèrent donc cette orthographe étymologique pour adopter une orthographe phonétique. Ainsi, toutes les lettres ne se prononçant pas se virent évincées. Ils adoptèrent aussi un système d'accentuation, l'accent tonique qui permet de savoir sur quelle syllabe du mot porte l'élévation de la voix. Enfin, une dernière règle fut l'introduction des diphtongues et des triptongues, permettant l'association de voyelles successives toutes prononcées. L'ensemble de ces règles, séduisant par sa clarté et sa simplicité, fut très vite adopté par tous les amis des félibres. Quelques impénitents montraient quand même une grande réticence à utiliser cette nouvelle orthographe. Cet *Armana* servit dans un premier temps, à faire connaître la nouvelle orientation de la poésie provençale, puis pour annoncer les œuvres des félibres.



Exemplaire de l'*Armana Provençau*

Depuis la première parution en 1855, l'*Armana Provençau* connaît un fort succès.

- *La Coupo* : Écrite par Frédéric Mistral sur une musique de Nicolas Saboly, la *Coupo* est aujourd'hui l'hymne du Félibrige. Le Félibrige adopta aussi un emblème, et ce dès 1854 : l'étoile à sept rayons. Frédéric Mistral lui-même raconta comment cette étoile devint le symbole des Félibres : « *La première félibrée officielle eut lieu à Font-Ségugne le 21 mai 1854 ; nous cherchions quel emblème nous pourrions nous donner, lorsqu'un de nous, regardant le calendrier, vit que ce jour-là était celui de la fête de Sainte-Estelle. C'est ainsi que Sainte-Estelle est devenue notre patronne, et comme estello en provençal, signifie « étoile », c'est de là que nous avons tiré l'étoile symbolique qui préside aux destinées du Félibrige.* »



Frédéric Mistral (1830-1914)  
Prix Nobel de Littérature en 1904

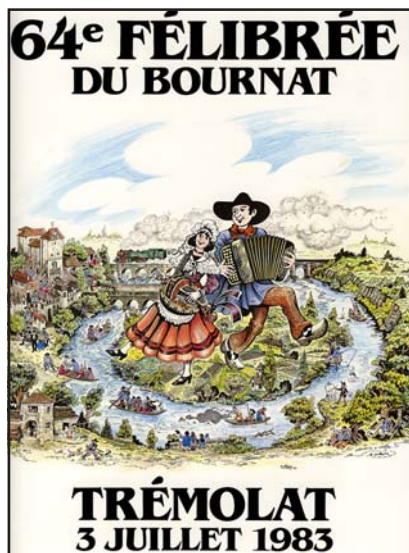


De grands écrivains d'expression occitane n'ont pas été félibres au XX<sup>e</sup> siècle, tandis que de modestes poètes l'ont été. On peut en dire autant de l'appartenance à l'Académie française, à cette nuance près que le Félibrige a admis d'emblée les femmes.

Aujourd'hui encore, le Félibrige continue l'action des sept premiers félibres, se réunissant notamment chaque année, pour la Sainte-Estelle, dans une ville d'Occitanie différente.

**Jean-Claude DUGROS**

*Couverture du programme de la  
Félibrée de Trémolat*



## L'ANNÉE JACQUAIRE À ALLES.

Quand la fête de saint Jacques le 25 juillet est un dimanche, l'année est déclarée sainte compostellane, jubilaire ou jacquaire. La première année jacquaire aurait été attestée en 1428. Un peu oubliée, la tradition a été reprise en 1965.

Au cours de ce siècle nouveau, les années jacquaire ont été 2004 et cette année 2010.

Peter van Vliet qui vient en vacances dans sa maison de Toutvent a voulu marquer à sa façon cette année jubilaire. Parti à bicyclette des Pays-Bas le 1<sup>er</sup> mai, il s'est lancé sur le chemin de Compostelle, soit un parcours de 1500 km. Il n'a pas hésité à charger son VTT à 27 vitesses de 20 kg de bagages. Il est arrivé le dimanche 16 mai à 16 h 45 à Alles où ses amis lui ont offert le champagne et une médaille en forme de coquille.

Peter est un sportif accompli qui a participé au circuit des 11 villes du nord des Pays-Bas à relier l'hiver, en patins à glace sur les canaux.



*(Photo Ronald KNOTH)*

### **Peter van Vliet récompensé à Alles**

Son frère Léo, coureur cycliste professionnel a gagné une étape du Tour de France à Bordeaux en 1981.

Nous donnons rendez-vous à Peter pour la prochaine année jacquaire en 2021.

**Ronald KNOTH**

## **DEL TEMPS QUE LO BESTIUM PARLAVAN.**

### **La gavaunha del Pèire.**

Quante vesi los drolletons que fan virar lo cap deus parents e d'aqueus que son encargats de lor ensenhar quicòm, quò me fai rapelar quand anèri a l'escòla sus mos cinc o sièis ans.

Per aprene a legir e escriure èriam amb la dama. Qu'èra un trabalh de nos far traçar totas aquelas letras a l'encre sus nòstres librets. Apres aver trempat la pluma dins l'encrier, sovent una gròssa gota veniá s'espotir sus la pagina blanca. En general quò valiá un timplat o una tirada de pials.

Aviam leu los dets plens d'aquela encre violeta que la dama fasiá amb de l'aiga e un pauc de poldra. E voliam tots garnir los petits tintièrs de porcelana, que quò se fasiá pas sens ne'n davirar un e atrapar qualques chantaurelhas ! Qualques annadas passadas, èriam un pauc mai desgordits e nos en tiraviam sens tròp d'escopetals.

Deus còps, los grands qu'èran amb lo regent nos disián :

- Anatz veire, amb lo regent, coma quò vai pleure sus vòstras aurelhas !

E nos autres èriam tots espaurits a quitar nòstra petita classa. Mas, las annadas passant, nos calguèt ben anar amb lo regent et lo primier del mes d'octobre, i aviá degun de bien calhòl.

Lo regent èra sec coma un clau. Portava pas de blòda e avia pas de baston, tot se passava amb las mans. Cal dire qu'aviá de las mans a vos capelar lo morre d'una aurelha a l'autra.

Lo regent èra tanben secretari de comuna e per mandar los conselhièrs a las amassadas nos fasiá escriure onze letras parièras. Tot en dictant passava darrièr e gara al paure bogre que laissava una fauta : lo jóaurielhats tombava còp sec.

Un brave matin, passat la recreacion, soscaviam sus qualque problèm.

## **AU TEMPS OÙ LES BÊTES PARLAIENT.**

### **La mâchoire de Pierre.**

*Quand je vois les enfants faire tourner en bourriques les parents et ceux qui sont chargés de les instruire, je me souviens quand j'allais à l'école à l'âge de 5 ou 6 ans.*

*Pour apprendre la lecture et l'écriture, nous étions avec la maîtresse. C'en était un travail de nous faire tracer des lettres à l'encre sur nos cahiers. Après avoir trempé la plume dans l'encrier, souvent une grosse goutte venait s'aplatir sur la page blanche. En général cela méritait une calotte ou un tirage de cheveux.*

*Nous avions bientôt les doigts tachés par cette encre violette que la dame faisait avec de l'eau et une poudre. Et nous voulions tous remplir les encriers de porcelaine. Cela ne se faisait pas sans en renverser un et recevoir quelques gifles ! Des années plus tard, nous étions un peu plus adroits et nous nous en sortions sans trop de baffes.*

*Parfois, les grands qui étaient avec l'instituteur nous disaient :*

*- Vous verrez, avec le maître, ce qui va vous tomber sur les oreilles !*

*Nous avions peur de quitter notre petite classe. Les années passant, il nous a bien fallu aller avec le maître et le premier octobre, personne n'était très fier.*

*L'instituteur était maigre comme un clou. Il ne portait pas de blouse et n'avait pas de bâton : tout se passait avec les mains. Il faut dire qu'il avait des battoirs qui vous couvraient le visage d'une oreille à l'autre.*

*Il était aussi secrétaire de mairie et pour convoquer les conseillers, il nous faisait écrire onze lettres semblables. Tout en dictant, il passait derrière nous et gare au malheureux qui faisait une faute : la gifle tombait immédiatement.*

*Un matin, après la récréation, nous résolvions quelque problème.*

La classa èra tota siauda quante auviguèrem un timplat petar coma un còp de fusil. Degun ausèt levar lo nas per saubre lo qu'aviá atrapat e a miègjorn cadun se'n anèt minjar la sopa.

Lo Pèire de la Boigueta dejunava chas sa granda-mair qu'èra rasis l'escòla.

A taula, Pèira minjava pas gaire de çò que la memet aviá preparat nonmàs per el.

- Minges pas d'anuech mon Peirilhon ? Tu que as tojorn una talent de lop e que te zo plangi pas !

- N'ai pas bien talent anuech.

Perfïn, Pèire finiguèt per dire :

- Lo regent m'a cassat la "manha", mas zo diràs pas al papà que benleu ne'n atrapariái autant !

Sabi pas si zo diguèt aus parents, mas tot lo vilatge aprenguèt que lo regent aviá cassat la gavanha del Pèire. Sabi pas tanpauc onte aviá pescat aquel mot : la "manha" que faguèt lo torn de la comuna. Lo monde aimàvan plan aquela espremidada e questionàvan lo Peire sus sa santat nonmàs per li far tornar dire :

- Lo regent m'a cassat la "manha" !

I a qualque temps d'aicí, tornèri trobar lo Pèire de la Boigueta e poguèri pas m'empachar de li dire :

- Te rapelas que lo regent te 'viá cassat la "manha" ?

- Si me'n rapeli ! Tres jorns sens minjar.

- Mas qu'aviàs fach ?

- Zo sabi pus, mas qualquaren que n'anava pas bien. Seissanta ans pus tard, ne'n vali pas de mins !

De segre.

*Toute la classe était silencieuse quand nous entendîmes une gifle claquer comme un coup de fusil. Personne n'osa lever le nez pour savoir qui l'avait reçue et à midi chacun s'en alla déjeuner.*

*Pierre de la Bouiguette, mangeait chez sa grand-mère qui était tout près de l'école.*

*À table, Pierre mangeait peu de ce que la mémée avait préparé uniquement pour lui.*

*- Tu ne manges pas aujourd'hui, mon Pierrot ? Toi qui as toujours une faim de loup et je ne te le plains pas !*

*Pierre finit pas dire :*

*- L'instituteur m'a cassé la "ganache", mais ne le dis pas à papa, peut-être que j'en recevrais autant.*

*Je ne sais pas si elle le dit aux parents mais tout le village apprit que l'instituteur avait cassé la mâchoire de Pierre. Je ne sais pas non plus où il avait péché ce mot : la "ganache" qui fit le tour de la commune. Les gens appréciaient l'expression et interrogeaient Pierre sur sa santé uniquement pour l'entendre répéter :*

*- L'instituteur m'a cassé la "ganache" !*

*Dernièrement, j'ai rencontré Pierre de la Bouiguette et je n'ai pu m'empêcher de lui dire :*

*- Tu te rappelles que l'instituteur t'avait cassé la "ganache" ?*

*- Si je m'en souviens ! Trois jours sans manger !*

*- Mais qu'avais-tu fait ?*

*- Je ne sais plus, quelque chose qu'il ne fallait pas. Soixante ans plus tard, je ne m'en porte pas plus mal !*

Gérard MARTY

À suivre.



Illustration  
Jacques Sarabien

**LOUIS DELLUC, ENCORE.**

*Le CHALELH poursuit la reproduction de l'Ode à la Dordogne de Louis Delluc, publiée en 1931 à Sarlat à compte d'auteur.*

Depuis le haut pays où le roc se couronne  
De l'yeuse noirâtre, de l'ajonc d'or.  
Jusqu'au pays bas que le sarment recouvre,  
Ton poème est celui de notre Périgord.

Les terroirs voisins, la terre limousine  
Te portent leurs présents qui affluent chez nous,  
Et pour les amener la Vézère chemine.  
Et l'Isle s'étale avec un air câlin

Que viennent s'abreuver les fiers taureaux d'une ferme  
Que sur tes bords se penchent les cités,  
Nous te voyons reluire d'une gloire pareille,  
Et notre repos est doux à l'ombre des aubiers.

Mon rêve s'éclaircit près de ton eau claire,  
Je songe au temps passé qui sort des nuages,  
Ton chemin fréquenté a porté la gabare,  
Et l'histoire a suivi l'élan des gabarriers.

\*  
\*\*

Va-t'en, gabare, creuse ta ligne,  
Toujours docile, jamais lasse,  
La Dordogne est ton sentier.  
Elle est ta maîtresse et ton amie,  
Va-t'en gabare, tu as hâte  
De voguer sous un ciel clair.

Regarde s'allonger les rives  
Et monter dans l'air les peupliers,  
Il a du bon temps l'homme du gouvernail.



Dumpèi lou naut païs ount lou roc se mantèlo  
Del liuse negrejous. de la galajo d'or.  
Dusco dil païs bas que l'eisserment capèlo,  
Toun pouème es aquel de nostre Périgord.

Lus terraires vesi, la solo lemousino  
Te porten lus presents que rudèlen chas nous,  
E per lus carrejà la Vesero camino,  
E l'Eilo s'espandis em d'un biais calinous.

Que venguen s'abeurâ lus fiers braus d'uno borio,  
Que sus lus teunes bords s'amourren las ciutats,  
Te vesem trelusi d'uno parièro glorio,  
E nostre pauso ei douço à l'oumbro deus albats.

Moun raibe s'esclarsis, de tras toun aigo claro,  
Sousqui del tems passat que sauto deus brumiès,  
Toun cami fretadis a pourtat la gabaro,  
E l'istorio a segut lou lans deus gabariès.

\*  
\*\*

Vai-t'en gabaro, fai ta rasto,  
Toujours doumècho, jamai gasto,  
La Dourdougne ei toun sendarèl,  
Ei ta mestresso e toun amigo,  
Vai-ten gabaro, que t'atrigo  
De nadâ jous un cande cèl.

Agaito s'aloungâ las ribos  
E mountâ dins l'aire las pibos ;  
A boun tems l'ome del gouver !

**DANS LE MITAN DU LIT, LA RIVIÈRE EST PROFONDE...**

*Miton GOSSARE, historienne résidant à Bigaroque, a bien voulu confier au "Chalelh" une histoire typique des bords de rivière qui s'est passée dans ce charmant village voilà deux siècles et demi.*

**L**e 30 août 1760, arrive à Bigaroque, venant de Sarlat, un sergent royal chargé de prendre par corps Guiral Frit, marchand au bourg de Bigaroque, pour le conduire en prison après une ultime mise en demeure de payer ce qu'il doit à Léonard Eymerit, un négociant de Saint Sulpice du Bugue. Louis Faujanet est accompagné de trois clercs, Jean Bourrou, Louis Compenzier et Jean Bonfils. Dès leur arrivée, il s'informe de l'endroit où il peut trouver celui qu'il doit appréhender. On lui désigne, sur la rivière, des gabarrots où s'affairent des pêcheurs. Ne pouvant se rendre à leur portée, il décide d'attendre leur retour en se promenant sur le gravier au bord de la Dordogne. Les quatre hommes ont tout le loisir d'écouter l'eau courir au seuil de la rive, de sonder les reflets du ciel dans les flaques qui jouent entre les galets. Il est un peu plus de quatre heures après-midi quand les bateaux abordent. Guiral Frit a tout juste le temps de faire cinq ou six pas sur la terre ferme que le sergent l'interpelle, lui donne lecture du *«commandement de par le roi et justice à payer tout présentement audit sieur Laborie ou pour lui à nous porteur de la commission, la somme de cinquante neuf livres de capital, ensemble de remettre les quatorze sacs vides de toile, ensemble de payer les dépens et intérêts, autrement qu'il va y être contraint par corps»*. Frit ayant répondu qu'il ne paierait pas, Louis Faujanet lui met la main au collet, le déclare fait prisonnier et lui ordonne de le suivre. Au lieu d'obéir Frit, attrape le sergent par les boutons de son habit et le secoue avec suffisamment de vigueur pour déchirer tissus et doublure de la veste en deux endroits.

Jean Bonfils s'avance pour aider l'autorité et se trouve à son tour crocheté par la main droite de Frit qui culbute les deux d'un coup. L'habit du clerc subit le même sort que celui du sergent. Aucun ne voulant lâcher prise, le prisonnier récalcitrant les harcèle avec entrain. À bonne distance, le groupe des pêcheurs, gonflé de quelques habitants du village attirés par le bruit de l'altercation, observe avec un silence friand l'empoignade. Chacun suppute en son for intérieur sur son issue, malgré la difficulté de savoir qui tient qui. Frit s'époumone en imprécations jusqu'à l'arrivée d'un autre gabarrot mené par son valet. Ce dernier saute à terre, harponne son maître et l'entraîne dans l'eau pour faire lâcher prise au sergent et à son assistant. Ce qu'ils font mais pas assez vite pour ne pas se retrouver à barboter dans la Dordogne. Un bain forcé qui libère les encouragements du public. À l'unisson, comme des applaudissements, le même cri se répète : à l'eau ! Mais le sergent qui ne sait pas nager a pataugé jusqu'à la berge où Bonfils s'ébroue déjà. Là, il reçoit à nouveau quelques bourrades de Frit qui a été le plus rapide. Jean Bourrou, un des clercs qui s'était trop approché en prend aussi pour son grade et se retrouve à terre. Quelques villageois, menés par un nommé Frisat, ayant décidé de prêter main-forte à Frit, Faujanet s'écarte du bord de l'eau par peur d'y retourner plus vite qu'il n'en est sorti. La hargne de Guiral Frit n'a pas fraîchi à l'eau de la rivière. Au comble de l'exaspération il se saisit d'une barre qui traînait sur le gravier et s'approche du sergent en le menaçant de lui couper les bras avant de l'expédier à nouveau dans la Dordogne.

Mais avant que cela ne tourne vraiment mal, les spectateurs interviennent et stoppent l'élan vindicatif de Frit. Une intervention qui permet au sergent de rassembler ses assistants et de se retirer à l'auberge, abandonnant son prisonnier trop indiscipliné.

C'est dans un chassé-croisé de commentaires soigneusement soutenus par le bruit des chopines que Delmonteil sert à ses clients que le sergent bredouille, rédige son procès-verbal. L'aubergiste et son fils qui ont assisté comme tout un chacun se mêlent peu aux conversations en présence des représentants de la loi. Ils réservent leurs déclarations pour les témoignages qu'on ne va pas manquer de leur demander.

En effet le premier juillet, joint au procès-verbal de rébellion à justice, une plainte est déposée à la Sénéchaussée de Sarlat. Une information est ouverte. À la suite des dépositions faites le 7 septembre par les clercs, sont recueillies le 10 septembre celles d'Étienne Jaubeau un batelier et de Jean et Hugues Delmonteil les hôtes de Bigaroque.

Ces trois derniers jouent la carte de la solidarité villageoise et minimisent de leur mieux la brutalité du refus d'obtempérer. Mais la justice suit son cours. L'été suivant, le 4 juillet 1761 :

*«Le procureur du roi, vu le présent cahier d'information avec la plainte et ordre mise au bas d'ycelle... estime, attendu qu'il s'agit de trouble et empêchement fait à la commission que devait exécuter Faujanet, sergent royal, qu'il y a lieu d'ordonner que tant Guiral Frit que celui qui était valet du dit Frit le 30 août dernier et qui aida le dit Frit à se débarrasser des mains du sergent, ensemble le nommé Frisat soit ajourné à comparaître pour être ouïs et interrogés... »*

Vingt ans après, Guiral Frit a oublié le désagrément d'être saisi par corps. À son tour, alors patron de bateau, il demande et obtient la saisie de corps de Guillaume Mancet dit Catany, comme en témoigne le registre d'écrou de la prison de Sarlat en date du 18 avril 1780.

**Miton GOSSARE**



### **Le Village de Bigaroque**

*Vers 1950, on racontait encore l'histoire des gardes-pêche qui avaient voulu appréhender de nuit des pêcheurs sur leur gabarrot opérant sur les mêmes lieux. Quand un des gardes voulut sauter sur la barque qui abordait, un rapide coup de rame lui fit connaître la fraîcheur des eaux. Ses collègues purent le sortir de cette dangereuse situation mais les pêcheurs avaient eu le temps de disparaître.*

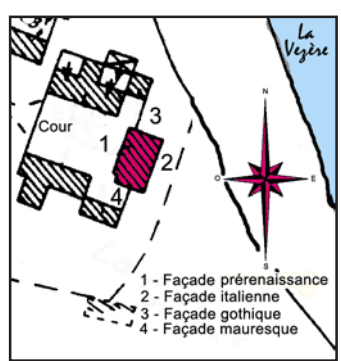


## UNE DEMEURE DE CARACTÈRE : LA PÉCHÈRE (suite).

**Question d'orientation :** le propriétaire du domaine ayant remarqué que l'orientation de la façade côté cour indiquée au nord dans le précédent numéro était inexacte, nous lui en donnons acte au moyen du plan ci-joint, issu du cadastre de la commune de Limeuil.

On voit en effet que le bâtiment construit par Tatareau est décalé vers l'est de 17° environ. La façade de style italien est donc orientée sud-est.

Les numéros ajoutés sur le plan précisent le style de chaque façade.



*Façade nord-est aux fenêtres gothiques*

De la cour, en contournant le bâtiment vers l'est, on découvre la façade la plus austère. Une série d'ouvertures de forme ogivale lui donne un air sévère. D'épaisses frondaisons assombrissent cette façade qui ne s'ouvre sur aucune perspective.

Bien au contraire, la façade opposée orientée donc sud-ouest, bénéficie du soleil de l'après-midi et s'ouvre sur la vallée de la Vézère qui se dirige vers Limeuil.

C'est dans cette partie que le général avait placé sa bibliothèque qui comprenait deux grands meubles bourrés de livres parmi lesquels figuraient ses propres écrits sur l'Algérie. Est-ce en souvenir de ce pays qu'il donna une allure mauresque à la façade ?

Pour dessiner les fenêtres de cette façade, il a choisi l'arc outrepassé. Cette arcature d'origine paléochrétienne, reprise par les Wisigoths a été largement employée par les Arabes lors de leur expansion au VII<sup>e</sup> siècle du Proche-Orient jusqu'en Espagne.



*Fenêtre double sur la façade sud-ouest.*



Tatareau, lorsqu'il était à Alger, a pu visiter la Grande Mosquée de Nedroma ou le Palais Dâr Aziza et constater l'élégance de ce style. Il l'a importé à la Péchère.



***Fenêtre bouchée au rez-de-chaussée***

Au rez-de-chaussée, le crépi ayant été enlevé, on remarque les pierres de taille d'une ancienne fenêtre dans le même style que la précédente. Elle devait être double également et s'ouvrait sur la bibliothèque du général.

Malheureusement, plus tard, la bibliothèque a été transformée en pièce à vivre et l'ouverture mauresque bow-window. On peut le voir sur l'extrait ci-contre d'une carte postale ancienne. Cette construction surajoutée a disparu, mais l'ouverture qui a pris sa place, ne s'harmonise guère mieux au reste de la façade.



***Bow-window sur une carte postale ancienne (collection Jacques Bélanger)***

À l'issue de la description de cette demeure on ne peut que constater la forte implication de son propriétaire dans la conception et la décoration.

La qualité des matériaux, notamment de la pierre de taille dorée, d'un grain très fin et le soin apporté aux décorations sculptées, démontrent que le général a su choisir des artisans qualifiés. Les murs étaient recouverts d'un crépi fin à la chaux de couleur claire ne laissant apparaître que les encadrements de pierre des ouvertures. Sur la façade côté cour où l'enduit a été supprimé, on voit que les pierres de construction ont été préalablement piquées pour un meilleur accrochage.

Où en était la construction le 6 décembre 1856 lorsque le général prend le commandement de l'hôtel des Invalides à Paris ?

Les archives ne contiennent aucun document sur les maîtres d'ouvrages et les coûts de cette importante construction.

Situons à nouveau la place de la Péchère dans la carrière militaire de Tatareau :

- 23 novembre 1846, mariage avec Marguerite Mourniac de Sens à Grand-Castang ;
- 21 mai 1850, acquisition du domaine de la Péchère ;
- 22 décembre 1851, nomination au grade de général de brigade ;

- de 1851 à 1856, commandement de l'État de siège dans le département du Lot-et-Garonne, puis de la 1<sup>ère</sup> Subdivision de la 12<sup>ème</sup> Division militaire (Haute-Garonne) et à partir du 15 août 1852 de la 4<sup>ème</sup> Subdivision de la 14<sup>ème</sup> Division militaire (Dordogne).

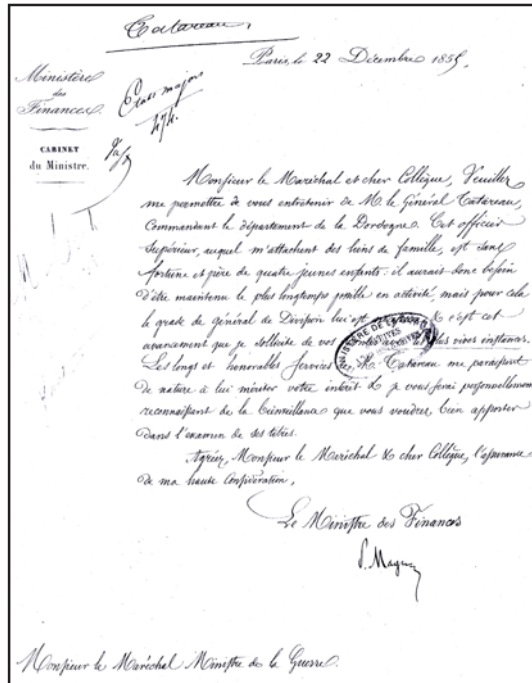
Le général reste donc pendant 4 années en Dordogne. C'est durant cette période de 1852 à 1856 qu'il était le mieux à même de lancer les travaux de construction et d'en surveiller l'avancement. Il a donc fallu accélérer l'élaboration des plans, des estimations du coût du projet et du choix des entrepreneurs.

Le 31 janvier 1857, à l'âge de 62 ans, le général est placé dans la section de réserve tout en étant maintenu dans son commandement de l'Hôtel des Invalides.

Le général de brigade Tatareau envisageait cette mise en réserve depuis quelque temps déjà et en avait évalué les pertes de revenu correspondantes. Au cours de son commandement en Dordogne, il avait pu lier des amitiés avec les personnalités politiques périgourdines. Parmi ces personnalités figure Pierre Magne dont l'ascension politique est remarquable.

Né à Périgueux en 1806, fils de teinturier, Pierre Magne après des études au collège de sa ville occupe une fonction modeste à la préfecture.

Cependant, grâce à la protection du général Bugeaud, il étudie le droit à Toulouse et s'inscrit au barreau de Périgueux en 1830. Après avoir été employé à nouveau à la préfecture, il se lance dans la politique et devient député conservateur en 1843.



**Intervention de Pierre Magne**

Il participe à différents ministères durant la monarchie de juillet avant de quitter la vie publique après la Révolution de 1848. Il revient aux affaires sous le Second Empire.



**Pierre Magne (1806-1879) ministre des Finances de 1855 à 1860.**

Il est nommé sénateur puis ministre des finances le 3 février 1855. C'est à ce titre qu'il intervient en faveur du général.

Il adresse, le 22 décembre de cette même année, une lettre au ministre de la guerre. Il met en avant des liens de famille avec Tatareau, l'absence de fortune du général et les quatre enfants à charge pour lui demander de bien vouloir examiner la possibilité de l'élever au grade de général de division. Ainsi, il pourrait être maintenu en activité plus longtemps et recevoir la solde entière correspondante.

Les liens de famille évoqués pourraient se situer, peut-être, du côté des Sanz, eux aussi issus de la bourgeoisie périgourdine. On se souvient que le maréchal Bugeaud avait obtenu en 1841 le grade de lieutenant-colonel pour Tatareau et on remarque que le maréchal a été le protecteur de Pierre Magne.

Le ministre évoque également les quatre enfants du général. Dans le testament, il ne sera question que d'un garçon et deux filles.

Enfin, rappelons qu'en 1835 le capitaine avait demandé un congé de 5 mois pour se rendre à Naples, congé qu'il sollicitait exceptionnellement avec solde en raison de sa modeste position de fortune. Cette faveur lui avait été refusée.

Le ministère de la guerre est confié depuis le 11 mars 1853 au maréchal Jean Baptiste Philibert Vaillant. Son ralliement au coup d'état du 2 décembre 1851 lui a valu le bâton de maréchal dès le 11 décembre.

C'est un militaire polytechnicien issu des campagnes napoléoniennes. Il a participé à la conquête de l'Algérie dès l'expédition de 1830, au cours de laquelle il a été blessé.



***Le maréchal Jean Baptiste Vaillant***

Après sa convalescence en France, il a dirigé la construction des fortifications d'Alger puis est devenu général de brigade en 1848.

Malgré leur participation commune à l'épopée algérienne, le ministre Vaillant restera insensible au cas Tatareau et ne donnera pas suite à la requête de Pierre Magne.

On trouve aussi, dans le dossier militaire du général, une recommandation pour le grade de général de division émanant du maréchal Pélissier. Il est à remarquer que la note du maréchal a été remise par l'Empereur à son ministre de la Guerre le 10 novembre 1856.

Aimable Pélissier vient d'obtenir le grade de maréchal suite à la prise de Sébastopol au cours de la guerre de Crimée. L'Empereur l'a récompensé par cette nomination, par le titre de duc de Malakoff et l'attribution d'une pension annuelle de 100 000 francs.

À suivre.

**SUR VOTRE AGENDA**

**ALLES-SUR-DORDOGNE.**

**4<sup>e</sup> après-midi artistique aux Salveyries** : rencontres avec les peintres, écrivains et chanteurs le samedi 17 juillet 2010 à partir de 15 heures

**Fête votive** : dimanche 8 août 2010 sur la plage de Sors

**Soirée occitane** : vendredi 1er octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes organisée par la Jeunesse Alloise.

Projection de vidéos par Gérard Marty en occitan, sous-titrées en français ; pause avec châtaignes et vin bourru ; animation folklorique par le groupe "Les troubadours de Guyenne" de Villeréal ; ambiance musicale par les "Amis d'Alles".

Participation pour les plus de 18 ans : 5 euros.

**SAINT-CYPRIEN.**

L'orgue de l'église de Saint-Cyprien, rénové il y a quelques années, recherché pour les enregistrements, est aussi chaque été le pivot de manifestations musicales de grande qualité. Ces manifestations sont prévues à **18 h** en l'église **vendredi 9 juillet** (récital d'orgue par Dominique Ferrand), **mercredi 21 juillet** (récital orgue, trompette et chant), **mercredi 28 juillet** (récital d'orgue par Isabelle Desert), **dimanche 8 août** (récital orgue et violon par Christophe et Jérôme Simon), **vendredi 13 août** (récital d'orgue par Thomas Pellerin). Ne pas oublier non plus le récital orgue et hautbois dont la date doit être précisée ultérieurement le **18 ou 19 août** avec André Isoir, toujours fidèle à Saint-Cyprien, et Michel Gibourneau hautboïste.

**CALÈS.**

**Fête des vieux métiers** : dimanche 1<sup>er</sup> août, toute la journée dans le village abondamment décoré.

Entrée gratuite.

**LE BUISSON-DE-CADOUIN.**

Estivalivre : mercredi 5 août sur la place du marché.

---

**LO CHALELH**

Bulletin de liaison de l'Association **Mémoire et Traditions en Périgord**  
Rédaction : Josette et Gérard MARTY avec l'aimable participation de bénévoles.

Les Salveyries  
24480 ALLES-SUR-DORDOGNE  
Téléphone : 09 65 28 20 51  
Courriel : [marty.salverio@wanadoo.fr](mailto:marty.salverio@wanadoo.fr)

**PRODUCTION** de l'Association **"Mémoire et Traditions en Périgord"** :

**"Lo Chalelh"** abonnement annuel : (13 euros)

**LIVRES**

**"KG, Prisonnier de guerre"** de Fernand MARTY (13 euros)

**"Souvenirs d'ailleurs"** de Pierre GÉRARD (10 euros)

**"Tibal lo Garrèl : e la carn que patís"** de Louis DELLUC édition en occitan et français (20 euros)<sup>(1)</sup>

**DVD**

**"Si parliam occitan"** scènes de la vie paysanne en occitan (Sous-titrées en français) (13 euros)

**"Vilatges dau Périgord"** reportages en occitan sur Meyrals, Calès et Limeuil (Sous-titrés en français) (10 euros).

**"Brava Dordonha"** Reportages en occitan sur Alles et Paunat (Sous-titrés en français) (10 euros).

**"Tèrmes dau Perigòrd"** Reportages en occitan sur Redon Espic et Cadouin. (Sous-titrés en français) (10 euros).

**"Cloquièr dau Perigòrd"** Mise en place de la cloche de Conne-de-Labarde et histoire de ramoneur (10 euros).

<sup>(1)</sup>Nous mettons à disposition la 1<sup>ère</sup> partie de "Tibal Lo Garrèl : l'arma que sagna" aux éditions de l'Hydre (14 euros 50)